



Plan de l'intervention

1 - La biodiversité en Auvergne

2 - Présentation de la démarche de co-construction du SRCE Auvergne

3 - Le choix de l'approche éco-paysagère pour l'analyse des continuités écologiques



1. La biodiversité en Auvergne

Un territoire reconnu pour ses milieux naturels mais qui sont pourtant menacés.

- L’Auvergne est reconnue pour la richesse et la grande diversité d’espèces et de milieux qu’elle accueille.
- Mais on constate une érosion progressive de la biodiversité, en particulier du fait de la fragmentation des milieux et d’un rythme d’artificialisation de l’espace supérieur à la moyenne nationale.
- Les connaissances sur la biodiversité qui se renforcent (diagnostic de la biodiversité, travaux des PNR et de l’IPAMAC sur les continuités écologiques, apports certains des collectivités).



Un réseau hydrographique dense



Une mosaïque paysagère riche



Des secteurs encore peu fragmentés



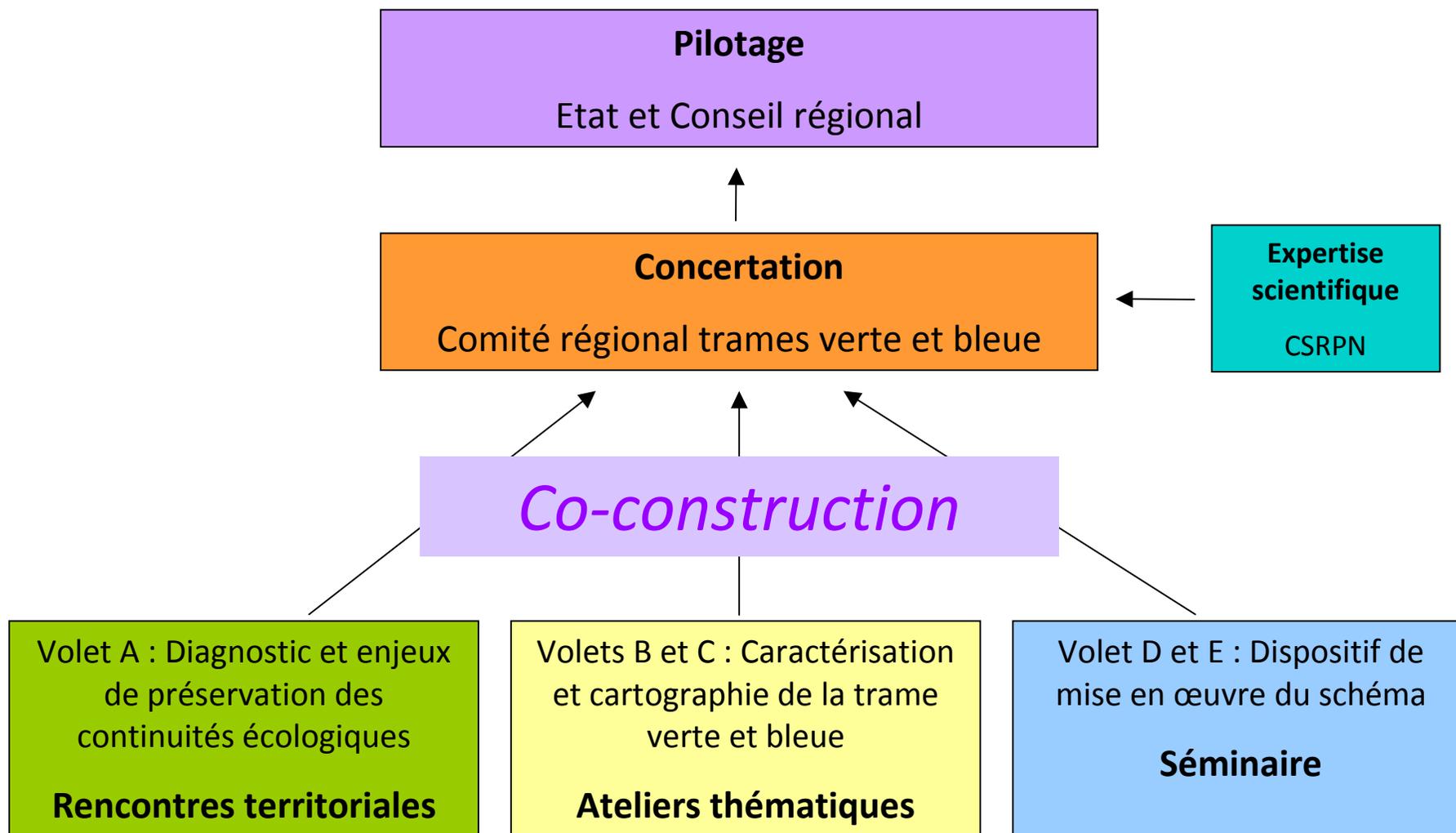
2. Co-construction du SRCE Auvergne

Une démarche participative et pédagogique ayant pour objectifs de...

- Faire connaître le SRCE.
- Favoriser l'appropriation de notions nouvelles telles que les continuités écologiques, la trame verte et bleue et l'approche paysagère de l'écologie.
- Contribuer à la cohérence des actions entreprises en faveur de la biodiversité en Auvergne.
- Elaborer un schéma qui fasse l'objet du plus large consensus possible et créer les meilleures conditions pour sa mise en œuvre.
- Sensibiliser les acteurs régionaux sur la nécessité de traduire la trame verte et bleue dans leurs documents d'aménagement.



2. Co-construction du SRCE Auvergne





2. Co-construction du SRCE Auvergne

Chronologie de l'ensemble de la démarche

1/ Pré-diagnostic des continuités écologiques de l'Auvergne

Support technique et scientifique

2/ Identification des enjeux de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques

Echanges sur les projets concernant le territoire

Caractérisation de la trame verte et bleue en concertation avec les acteurs locaux et les experts régionaux

3/ Cadre d'intervention : le plan d'action

Réflexion amorcée en 2012 à l'occasion des réunions de concertation

Finalisation en 2013

4/ Procédure de validation du SRCE (enquête publique) en 2013 en vue d'une approbation en 2014



2. Co-construction du SRCE Auvergne

Préparation : l'étude préalable et son complément

- Collecter, faire la synthèse et l'analyse des données disponibles en Auvergne.
→ Production des éléments techniques de base.

Rencontres territoriales dans les 9 régions naturelles

- Présenter le SRCE, les différentes notions nécessaires à sa compréhension et son élaboration et la démarche globale de co-construction.
- Collecter les données nécessaires pour **aboutir à un diagnostic partagé des enjeux de préservation de la biodiversité.**
- Identifier les projets et politiques locales en relation avec la biodiversité et les continuités écologiques.
- Cartographie des continuités écopaysagères (richesse / fragmentation).

Ateliers thématiques avec les experts régionaux

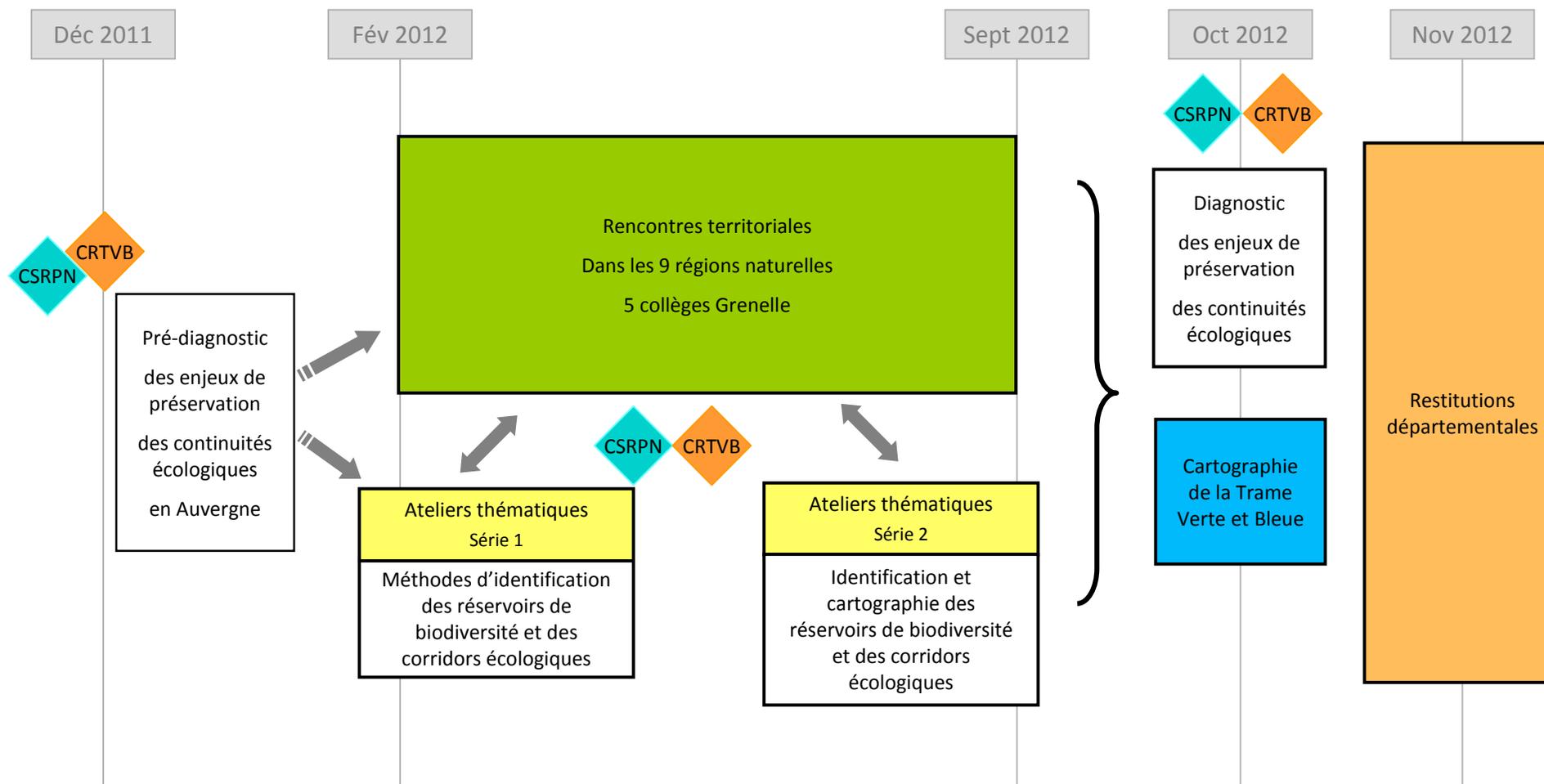
- Affiner les données nécessaires à la caractérisation de la trame verte et bleue.
- Mettre en évidence la complémentarité des différents acteurs dans le domaine de la biodiversité.
- Approfondir la réflexion sur l'identification des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.
- Cartographie de la trame verte et bleue (réservoirs et corridors).

Restitution des résultats pour avis dans chacun des départements



2. Co-construction du SRCE Auvergne

Elaboration des volets A à C du SRCE Auvergne : décembre 2011 – novembre 2012





3. L'approche éco-paysagère pour l'analyse des continuités écologiques

L'approche éco-paysagère a été retenue pour l'analyse des continuités écologiques de l'Auvergne car...

- elle permet une lecture du territoire intégrant biodiversité et activités humaines,
- elle est facilement appropriable par tous,
- elle est adaptée aux caractéristiques du territoire.



Pour plus d'informations

Site Internet : <http://extranet.srce.auvergne.developpement-durable.gouv.fr>

DREAL, Célia Le Gall : celia.le-gall@developpement-durable.gouv.fr

Conseil régional, Caroline Arnoux : c.arnoux@cr-auvergne.fr

